

2018-03-47

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **5 mars 2018**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #5 - Monsieur Michel Poitras
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Guillaume Duval
Siège #3 - Monsieur Yves Plante

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-48

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 5 février 2018

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de février 2018

5.2 - Approbation des comptes de mars 2018

5.3 - Acquisition de l'immeuble de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière

5.4 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 28 février 2018

- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
 - 6.2 - Autorisation de circuler - Défi Vélo André-Côté
 - 6.3 - Contribution financière - O.P.P. de l'École La Marée Montante
 - 6.4 - Contribution financière - L'Entraide Pascal-Taché
 - 6.5 - Contribution financière - Club de Judo La Pocatière
 - 6.6 - Contribution financière - La Popote Roulante des Aulnaies
- 7 - DOSSIER DE LA MRC ET MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
 - 7.2 - Point d'information - Guichet automatique
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Michel Poitras
 - 8.2 - Retrait de la Municipalité - Groupe du compresseur à air respirable de L'Islet-Nord
 - 8.3 - Acceptation des membres du Comité de sécurité publique et incendie
 - 8.4 - Acceptation du plan de sécurité civile révisé
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 10.1 - Point d'information - Monsieur Guillaume Duval
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
 - 11.2 - Nomination d'un représentant municipal auprès du réseau Biblio
 - 11.3 - Nouveaux membres pour le Comité de loisirs
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Monsieur Yves Plante
 - 12.2 - Office du tourisme de la MRC de L'Islet
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 13.2 - Présentation de la demande de dérogation mineure de la Ferme Roland Morneau Inc.
 - 13.3 - Demande d'autorisation CPTAQ - Monsieur Gervais Pelletier
 - 13.4 - Nomination d'un nouveau membre du Comité consultatif d'urbanisme
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
 - 15.1 - Acceptation du plan d'action 2018 du Comité consultatif de la culture et du patrimoine
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 3 - **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - **Séance ordinaire du 5 février 2018**

2018-03-49

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2018-03-50

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de février 2018

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de février 2018 pour un montant de 20 357,56 \$.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-51

5.2 - Approbation des comptes de mars 2018

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mars pour un montant de 94 874.88 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-52

5.3 - Acquisition de l'immeuble de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière

ATTENDU QUE les membres du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière maintiennent leur position et procéderont à la fermeture du Centre de services de Saint-Roch-des-Aulnaies ainsi qu'au retrait du guichet automatique le 5 mars 2018;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins a offert à la Municipalité de se porter acquéreur du bâtiment situé au 1009 route de la Seigneurie pour un montant de 25 000 \$;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins versera une aide financière de 15 000 \$ à la Municipalité pour l'installation de ses bureaux dans le nouvel édifice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière pour l'acquisition de l'immeuble situé au 1009 route de la Seigneurie pour un montant de 25 000 \$, payable à raison de 5 000 \$ par année, sans intérêt, pendant 5 ans et d'autoriser le maire, monsieur André Simard et la directrice générale madame Cécile Morin à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies tous les documents nécessaires à la transaction.

Adopté à l'unanimité.

5.4 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 28 février 2018

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 28 février 2018.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2018-03-53

6.2 - Autorisation de circuler - Défi Vélo André-Côté

ATTENDU QUE la Fondation André-Côté est fière de célébrer cette année la 8^e édition du Défi Vélo André-Côté qui aura lieu le samedi 7 juillet prochain;

ATTENDU QUE quatre (4) parcours exaltants sont offerts en boucle, à travers toute la MRC du Kamouraska, soit le 50, 75, 100 e le 135 km;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports exige une autorisation municipale pour circuler à l'intérieur des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la Fondation André-Côté à circuler sur la route Elgin, le Rang 2, la route de l'Église et la route de la Seigneurie lors de la 7^e édition du Défi Vélo André-Côté qui se tiendra le 7 juillet prochain;
- d'autoriser la sortie d'un employé de la Municipalité et de la camionnette avec gyrophare afin de contribuer à la signalisation et au déroulement sécuritaire du Défi Vélo sur une partie de son parcours.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-54

6.3 - Contribution financière - O.P.P. de l'École La Marée Montante

ATTENDU QUE l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'École La Marée Montante sollicite l'appui financier de la Municipalité afin d'aider les enfants dans la poursuite des activités de l'école pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU QUE les membres de l'OPP procèdent à une levée de fond auprès des commerçants, organismes et entreprises de la communauté et des environs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 500 \$ à l'OPP de l'École La Marée Montante.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-55

6.4 - Contribution financière - L'Entraide Pascal-Taché

ATTENDU QUE l'Entraide Pascal-Taché Inc. invite la Municipalité à participer à son souper-bénéfice annuel qui se tiendra le 28 avril prochain à la **VIGIE** de Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité de réserver une carte, au coût de 50 \$, pour le souper-bénéfice de l'Entraide Pascal-Taché Inc.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-56

6.5 - Contribution financière - Club de Judo La Pocatière

ATTENDU QUE le Club de Judo La Pocatière est présentement en campagne de sollicitation;

ATTENDU QUE la dernière campagne de sollicitation remonte à 5 ans;

ATTENDU QUE madame Alix Renaud-Roy de Saint-Roch-des-Aulnaies est la présidente d'honneur de la campagne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ au Club de Judo La Pocatière.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-57

6.6 - Contribution financière - La Popote Roulante des Aulnaies

ATTENDU QUE la Popote Roulante des Aulnaies est un organisme à vocation sociale qui oeuvre depuis 25 ans auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, ou convalescentes ou tout autre personne qui a besoin d'un soutien à domicile au niveau de l'alimentation;

ATTENDU QUE la Popote Roulante désire organiser une activité communautaire avec les bénéficiaires et les membres en règle de l'organisme, pour sortir les gens de l'isolement, prendre contact avec les proches et partager leur quotidien;

ATTENDU QUE la Popote Roulante sollicite un support financier pour sa démarche de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Provinciale des Popotes Roulantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 100 \$ à la Popote Route des Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC ET MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

7.2 - Point d'information - Guichet automatique

Monsieur Simard informe les membres du conseil de ses démarches pour le maintien du guichet automatique dans la municipalité.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Michel Poitras

Monsieur Poitras fait un compte-rendu de sa rencontre avec la MRC de L'Islet concernant les possibilités de regroupements des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de L'Islet et de sa rencontre avec le service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière.

2018-03-58

8.2 - Retrait de la Municipalité - Groupe du compresseur à air respirable de L'Islet-Nord

ATTENDU QU'en 1993, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a adhéré au Groupe compresseur à air de L'Islet-Nord pour le remplissage des cylindres d'air respirable;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies est dissout et que la Municipalité a délégué sa compétence à la Ville de La Pocatière en adhérant à son entente intermunicipale en sécurité incendie;

ATTENDU QUE les six membres actifs du Groupe compresseur ont conclu de rembourser la participation de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies dans ce projet soit un montant de 3 700 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité d'accepter le montant de 3 700 \$ en remboursement de la participation de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies dans le projet de compresseur à air.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-59

8.3 - Acceptation des membres du Comité de sécurité publique et incendie

ATTENDU QUE monsieur Michel Poitras a recruté 4 personnes pour faire partie d'un Comité de sécurité publique et incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de madame Francine Thibault et de messieurs Ghislain Jeffrey, Pierre Larue et Yves Harpin.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-60

8.4 - Acceptation du plan de sécurité civile révisé

ATTENDU QUE monsieur Michel Poitras a déposé à la séance de février le plan de sécurité civile révisé;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit plan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter le plan de sécurité civile révisé tel que présenté par monsieur Michel Poitras et de rendre accessible le plan sur le site internet de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon mentionne qu'une offre d'emploi sera publiée dans le journal Le Placoteux afin de procéder à l'embauche d'un employé de voirie pour la période du 15 mai au 15 septembre.

10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10.1 - Point d'information - Monsieur Guillaume Duval

Monsieur Duval étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine rencontre.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay mentionne que la patinoire n'est plus opérationnelle mais que le local des loisirs sera ouvert durant la semaine de relâche. Pour ce qui est du dossier de la bibliothèque municipale, le dossier suit son cours.

2018-03-61

11.2 - Nomination d'un représentant municipal auprès du réseau Biblio

ATTENDU QUE monsieur Maxime Castonguay remplace madame Line Morin comme représentant de la bibliothèque municipale auprès du Réseau Biblio;

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit procéder à la nomination officielle de monsieur Castonguay et en informer le Réseau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Maxime Castonguay, en remplacement de madame Line Morin, pour représenter la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-62

11.3 - Nouveaux membres pour le Comité de loisirs

ATTENDU QUE monsieur Maxime Castonguay a recruté deux (2) nouveaux membres pour le Comité de loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination de messieurs Claudel Picard et Maxime Duval sur le Comité de loisirs qui sera désormais formé de cinq (5) personnes.

Adopté à l'unanimité.

12 - CULTURE, PATRIMOINE ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Monsieur Yves Plante

Monsieur Plante étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine rencontre.

2018-03-63

12.2 - Office du tourisme de la MRC de L'Islet

ATTENDU QUE l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet a présenté, à la Municipalité, son offre de services pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'informer l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies ne désire pas contribuer au fonctionnement de l'Office pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard mentionne sa participation à la conférence de l'UPA et informe les membres du conseil de sa rencontre avec l'inspecteur en bâtiment monsieur François Jean.

13.2 - Présentation de la demande de dérogation mineure de la Ferme Roland Morneau Inc.

Le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure présentée par la Ferme Roland Morneau concernant l'agrandissement de son unité d'élevage en construisant une porcherie attachée au bâtiment existant. Le but de l'agrandissement est d'améliorer le bien-être animal selon les nouvelles normes de l'environnement et désire par la même occasion augmenter son nombre d'unité animale de 502,45 à 733,9 unités animales.

Selon le calcul des distances séparatrices du règlement 277-2016 sur la gestion des odeurs des établissements de production animale, article 18.1.2, la distance minimale à respecter pour une résidence voisine est de 239,8 mètres.

La dérogation consiste à autoriser :

- une diminution de la marge d'implantation entre l'unité d'élevage et la résidence située au 1274 rang 2, d'une différence de 17,8 mètres soit la différence entre la norme de 239,8 mètres selon le calcul du règlement et la marge de 222 mètres;
-
- une diminution de la marge d'implantation entre l'unité d'élevage et la résidence située au 1275 rang 2, d'une différence de 14,8 mètres soit la différence entre la norme de 239,8 mètres selon le calcul du règlement et la marge de 225 mètres;

Un avis public paraîtra dans le journal Le Placoteux afin d'informer la population que lors de la séance régulière devant se tenir, le 3 avril 2018 à 19 h 30, le Conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure de la Ferme Roland Morneau. Toute personne concernée pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra à 19 h 00.

2018-03-64

13.3 - Demande d'autorisation CPTAQ - Monsieur Gervais Pelletier

ATTENDU QUE monsieur Gervais Pelletier est propriétaire d'un terrain de 1 826,7 mètres carrés sur lequel est situé une maison bénéficiant de droit acquis;

ATTENDU QUE monsieur Pelletier désire agrandir sa maison vers l'arrière et que cela il doit agrandir son terrain résidentiel sur le lot 4 480 204 appartenant à la Ferme Pellerat (1997) inc.;

ATTENDU QUE le demandeur doit morceler et utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 4 480 204 afin d'agrandir son emplacement résidentiel;

ATTENDU QUE l'agrandissement de l'emplacement résidentiel de monsieur Pelletier permettrait également de régulariser la situation concernant la fosse septique qui est située sur cette parcelle de terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation de monsieur Gervais Pelletier et de demander à la Commission de protection du territoire agricole d'y faire droit.

Adopter à l'unanimité.

2018-03-65

13.4 - Nomination d'un nouveau membre du Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme est présentement composé de six (6) membres;

ATTENDU QUE monsieur Raymond Plourde désire se joindre au Comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approuver la nomination de monsieur Raymond Plourde comme membre du Comité consultatif d'urbanisme qui sera désormais composé de sept (7) membres.

Adopté à l'unanimité.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2018-03-66

15.1 - Acceptation du plan d'action 2018 du Comité consultatif de la culture et du patrimoine

ATTENDU QUE monsieur Marc-André Rioux a déposé au Conseil municipal le plan d'action 2018 du Comité consultatif de la culture et du patrimoine;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du plan d'action;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'accepter le plan d'action 2018 du Comité de la culture et du patrimoine tel que déposé par monsieur Marc-André Rioux.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-67

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 9 h 15.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.